



LA LETTRE MUNICIPALE DE PEYREMALE

Juin 2022

La lettre municipale de Peyremale
Juin 2022

Directeur de la publication : Guy Silhol
Maquette et mise en page :
Inlakesh Communication

SOMMAIRE

Le mot du Maire	1
Édito de l'équipe de la rédaction	1
En bref... ..	2
Agenda été 2022	3
Vie associative	3-4

VOS ÉLUS

Maire : Guy SILHOL

1^{er} adjoint : Norbert BEAUD

2^e adjointe : Lysianne GIPPET

3^e adjointe : Fanny SILHOL

Conseillers municipaux :

Fabrice ARLAUD, Jonathan PADOU,

Monique FOHANNO,

Mireille MOREL-MAROGER,

Christian PASCAL, Raymond PIERLOT,

Philippe ZANCA.

MAIRIE DE PEYREMALE

Le Claux – 30160 Peyremale

Tél. : 04 66 25 02 41

Fax : 04 66 25 00 45

<https://peyremale.fr>

mairie.peyremale@orange.fr

Horaires :

Lundi : 9h - 12h

Mardi : fermé

Mercredi : 9h - 12h

Jeudi : fermé

Vendredi 9h - 12h

Samedi - dimanche : fermé



LE MOT DU MAIRE

Madame, Monsieur, chers administrés,

L'année 2022 est déjà entamée depuis plus de 4 mois, les beaux jours sont là, le soleil reprend ses quartiers et fera scintiller notre village et notre moral. Il est vrai que dans ce contexte incertain, nous en avons le plus grand besoin.

Le recensement de la population s'est déroulé dans le courant des mois de janvier et février ; je souhaite remercier vivement Kathia Canta notre secrétaire et Cathie Miclo l'agent recenseur qui ont effectué un travail considérable pour récupérer les documents distribués auprès de chaque administré et ainsi en extraire les données.

J'adresse également mes plus sincères remerciements à la population en général qui a bien voulu concourir à la réussite de ce recensement. Il revêt une importance capitale pour notre commune concernant les dotations de l'État, dont nous avons bien besoin.

Nous avons élaboré les budgets 2022.

Concernant l'eau et l'assainissement, les résultats 2021 dégagent un déficit de 4800 €uros en fonctionnement et un excédent de 75.000 €uros en investissements. Les augmentations successives de l'électricité, du coût des contrats d'entretien de la station d'épuration de Bes-sèges (+40%), des travaux de remise en état, du coût élevé des intérêts de l'emprunt assainissement et de la faible consommation d'eau. Concernant ce dernier point, 63 maisons situées sur la commune sont des résidences secondaires et consomment de ce fait moins de 9 m³ d'eau par an. Tout cela nous oblige à revoir les tarifs eau et assainissement pour pouvoir équilibrer le budget de la commune.

Concernant le taux foncier, il sera également revu. Il n'a en effet pas évolué depuis 10 ans et reste très en dessous de la moyenne nationale. L'année 2022 sera une année axée sur l'économie, seuls les travaux de remise en état du camping suite aux inondations sont prévus.



La vente de la maison chemin du Mirandon nous donnera un bol d'oxygène appréciable.

C'est avec regret que nous sommes obligés de revoir ces tarifs en cette période d'instabilité internationale qui provoque des hausses de prix dans beaucoup de domaines.

Le Maire, Guy Silhol

■ Édito de l'équipe de la rédaction

Notre maire, Guy Silhol a subi une très lourde opération et rééducation. Il est maintenant de retour et nous souhaitons qu'il se ménage, et qu'il récupère entièrement, avec tous les bénéfices que cette intervention réussie peut lui apporter.

Remercions les adjoints et les équipes techniques et administratives qui ont assuré pendant cette période.

La course de Peyremale n'aura pas lieu cette année. Guy est président de l'association sportive, et du fait de son indisponibilité, de celle de sa famille, et par manque de bénévoles, l'organisation de cet évènement n'a pas pu se faire.

Vous souhaitant une bonne lecture et un bel été

■ Prévenir et se protéger des feux de forêt

Feux de forêt : adoptons les bons comportements pour préserver les espaces naturels !

En 2019, 15 000 hectares de forêt et de végétation ont brûlé, soit environ 1 fois et demie la superficie de Paris. La moitié de ces feux de forêt était due à une imprudence et aurait pu être évitée grâce à quelques gestes simples de prévention et de protection.

Quels sont les bons comportements à adopter pour prévenir les feux de forêt et de végétation ?



- ne pas faire de barbecue aux abords ou dans les zones de nature ;
- ne pas jeter de mégots par terre ou par la fenêtre d'un véhicule ;
- ne pas stocker de combustibles près des habitations ;
- ne pas faire de travaux sources d'étincelles en cas de sécheresse, de forte chaleur ou de vent fort, à proximité de végétaux ;
- respecter les consignes de sécurité et les interdictions d'accès aux espaces forestiers.

En cas d'incendie

Appelez les pompiers (18) ou les urgences (112 ou 114 pour les personnes sourdes ou malentendantes) et restez dans une habitation. Ensemble, adoptons les bons comportements afin d'éviter tout départ de feu.

Plus d'informations :

feux-foret.gov.fr

■ Zoom sur ... LE CLAUX



Une salle typiquement cévenole, une grande terrasse ombragée, une cuisine de qualité, un accueil chaleureux autant que souriant et des tarifs attractifs, voilà ce que vous propose désormais le restaurant le Claux depuis que Pierre en a pris la direction en début d'année 2022.

Réservations : 06 30 80 32 00

■ Carnet du bonheur



Bienvenue à Tao, Cosimo, Éric, Simba BARILLARI né le 22/04/2022 à Alès. Ses parents Kévin BARILLARI et Manon GORILLIOT sont nouveaux aux drouilhèdes. Nous leur souhaitons beaucoup de bonheur.

■ Règlement Sanitaire Départemental

Le brûlage à l'air libre des déchets verts des ménages est strictement interdit par l'article 84 du Règlement Sanitaire Départemental (RSD). Cette interdiction est valable en tout temps et tout lieu.

Les végétaux coupés issus de parcs et de jardins (déchets verts de tonte, les feuilles sèches, l'élagage d'une haie de cyprès, ...) sont concernés par cette interdiction.

■ Obligation légale de débroussaillage

L'obligation légale de débroussaillage (article L131-10 du Code forestier) s'applique à l'intérieur ou à moins de 200 mètres d'un massif forestier. Elle concerne :

- toute la parcelle en zone urbaine qu'elle soit bâtie ou non,
- les 50 mètres autour de toute construction ou installation en zone non urbaine.
- les voies privées d'accès : un gabarit de 5 mètres de large sur 5 mètres de haut doit être respecté.

Le débroussaillage est l'ensemble des opérations de réduction des combustibles végétaux de toute

nature dans le but de diminuer l'intensité et de limiter la propagation des incendies. Ces opérations (pouvant comprendre aussi élagage et élimination des rémanents de coupes) assurent une rupture suffisante de la continuité du couvert végétal.

Les OLD incombent aux propriétaires des terrains ou des constructions et installations de toute nature. Le débroussaillage et le maintien en état débroussaillé doit être réalisé de façon continue sans tenir compte des limites de la propriété, les travaux peuvent s'étendre sur la ou les parcelles voisines.



Mme Chastellan est notre nouvelle centenaire, elle a été fêtée dans la joie le 18 décembre 2021 en présence de Monsieur le maire accompagné de ses adjointes.

■ Bibliothèque cévenole

La bibliothèque cévenole est désormais ouverte au public. Située sur la route de l'Elzière à l'emplacement de l'ancien temple, elle contient quelques 800 ouvrages sur les Cévennes quasiment tous empruntables ainsi que des centaines de revues consultables sur place.

Ce lieu public pourra également servir de salle d'exposition (peintres et photographes par exemple) ou bien accueillir des conférenciers ou des écrivains entre autres.

Destinée avant tout à créer un regain de lien social au sein de notre village, elle est ouverte au public les mercredis de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00 ainsi que les samedis de 10h00 à 12h00.

Faisant partie du réseau de la communauté des communes des Cévennes qui comporte 17 autres bibliothèques voisines, elle donne également accès aux ouvrages qui s'y trouvent.

Moyennant une cotisation annuelle de 10 Euros par famille, vous aurez tout loisir d'emprunter les ouvrages mis à votre disposition; la consultation sur place restant gratuite.

Les membres bénévoles de l'association AC2C vous attendent autour d'un café ou d'un thé et vous accueilleront avec le plus grand plaisir.



■ AGENDA ÉTÉ 2022

Dimanche 24 juillet, à l'initiative du Basket Club de Bessèges, cinq communes autour de Bessèges organisent un évènement sportif (course, marche ou vélo). Tarif 5 € (pour le T-shirt de ce nouvel évènement baptisé « les cévenoles »)

À Peyremale le rendez-vous pour le départ se fera au camping municipal à 9h30 et le circuit de marche sera de 6 km.

Toutes les communes se retrouveront à Foussignargues vers 12h/12h30 pour un apéritif, qui sera suivi d'un repas (sur réservation).

Des jeux, et un spectacle clôtureront cette journée sportive et festive.



Dimanche 31 juillet, à l'initiative du Clap, le marché du terroir et la course de bateau auront lieu le matin et seront suivies d'autres animations.

Fin d'été (la date sera communiquée ultérieurement), nous accueillerons les nouveaux habitants de Peyremale

Les réunions de quartier auront lieu également en fin d'été ou début d'automne.

C'est un chat bien singulier qui a fait son apparition l'an passé aux Drouilhèdes. Vous ne l'entendrez ni feuler, ni même miauler au cours des nuits d'été ; jamais il ne viendra ronronner près de votre cheminée en hiver. Relativement discret, il n'en demeure pas moins teigneux, mais là encore n'ayez crainte : aucun coup de griffe n'est à déplorer à ce jour. Car c'est un théâtre que nous évoquons ici, plus précisément une compagnie théâtrale baptisée Théâtre du Chat Teigneux.



C'est Frédéric Magda, résidant aux Drouilhèdes depuis près de quatre ans, qui est à l'origine de cette initiative. Élève au Théâtre National de Nice vers la fin des années 80, alors que Jacques Weber en était directeur, il rejoint rapidement le Cercle Molière où il tient son premier rôle dans *Les femmes savantes*. Là, il apprend que le théâtre dit « amateur » peut être abordé avec une rigueur toute professionnelle.

Dans la foulée, il écrit, met en scène et interprète son premier spectacle : *Chaussée glissante*. Il intègre ensuite d'autres compagnies, d'autres spectacles, puis participe à des tournages de films aux studios de la Victorine...

Après quelques années passées sur les planches, FM se tourne vers l'écriture où il découvre une nouvelle liberté de création. Il quitte alors la Côte d'Azur pour Bonnevaux où, dans une solitude quasi monacale, il rédige *L'arc en mer*, son premier roman qui sera publié aux éditions de La machine à écrire.

Devenu parisien, FM se remet à l'écriture théâtrale puis met en scène *Le destin édifiant* de César Durillon. Cette pièce sera présentée pour la première fois dans un festival que FM aura lui-même créé et dirigé, en vertu du principe selon lequel on n'est jamais si bien servi que par soi-même.

Après un séjour de quelques années contemplatives au pied du Mont Saint-Michel, FM revient dans les Cévennes avec le désir de reprendre le théâtre. À Saint-Ambroix, le hasard conduit ses pas à la Cardamome, lieu de rencontre de

tous les artistes et intellectuels de la région. Il y fait la connaissance des « théâtraux » locaux, notamment Blanche Colas, propriétaire de la Cardamome, qui l'incite à rejoindre la compagnie où elle-même se produit.

FM monte aussitôt deux pièces : *Le pain de ménage* de Jules Renard et *L'ours* de Tchekhov, dans un spectacle intitulé *L'art de la séduction en mode franco russe*, et qui fut produit au Mas de Bruguerolle à Saint-Ambroix puis au festival de Bonnevaux. Avidé de liberté pleine et entière, FM quitte la compagnie qu'il vient tout juste d'intégrer puis décide de monter sa propre structure à Peyremale : le Théâtre du Chat Teigneux. Il entraîne Blanche Colas dans son sillage, mais les comédiens dans la région se font rares. Qu'importe, il suffira de les former : le Chat Teigneux fonde alors sa propre école où les cours sont dispensés chaque samedi. La compagnie s'étoffe peu à peu, les projets voient le jour et les répétitions s'enchaînent.

FM reprend le *Pain de ménage* de Jules Renard et en écrit une adaptation conçue pour être jouée dans les restaurants, au milieu des clients attablés. Il la présente avec Blanche Colas au Denmar'Kafe, restaurant des Mages tenu par Marie et Dennis qui – quel hasard ! – résident eux aussi aux Drouilhèdes.

Le Théâtre du Chat Teigneux est à ce jour une structure associative de théâtre amateur mais ce terme hérisse le poil de Frédéric Magda. Selon lui, « amateur » n'est qu'un statut administratif. Il est essentiel, dit-il, de se tenir loin de toute forme de complaisance : pratiqué avec désinvolture, le théâtre n'est qu'une gesticulation exhibitionniste. Et il conclut : le théâtre n'est pas une affaire sérieuse mais il est essentiel de l'aborder sérieusement.

LE THÉÂTRE DU CHAT TEIGNEUX RECHERCHE UN DANSEUR

La compagnie recherche un danseur-chorégraphe de style danse contemporaine pour les besoins d'un spectacle en cours de création. Il s'agit d'un concept basé sur une lecture dite théâtralisée. Les répétitions auront lieu dans un premier temps à Peyremale.

THÉÂTRE DU CHAT TEIGNEUX

Atelier-théâtre chaque samedi de 16h à 19h pour adultes ou jeunes adultes.

le.chat.teigneux@gmail.com

Facebook : chatteigneux

Instagram : @le_chat_teigneux

Youtube : Théâtre du Chat Teigneux

Twitter : @TChatTeigneux



Blanche Colas et Frédéric Magda dans *L'ours* d'Anton Tchekhov. Festival L'été de Bonnevaux, 2021